

<https://www.snetap-fsu.fr/HSE-Covid-Vers-un-fiasco.html>



HSE Covid - Vers un fiasco

- Nos Actions - Les Lettres du SNETAP au Ministre, à la DGER -

Date de mise en ligne : mercredi 14 octobre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU s'est adressé, le 14 octobre, à la Directrice Générale pour dénoncer les conditions de répartition des **HSE** Covid à cette rentrée 2020.

Madame La Directrice Générale,

Le Snetap-FSU ne cesse, depuis le mois de mai, d'alerter vos services sur la nécessité de renforcer les équipes pour cette rentrée 2020 compte tenu des effets de la période de confinement et plus généralement de la crise sanitaire sur les élèves, étudiant.es et apprenti.es.

Ce renfort doit évidemment passer par des moyens financiers et humains supplémentaires pour cette rentrée.

Si dans la note de service du 24 juillet 2020 ([DGER/SDEDC/2020-479](#)) vous annonciez vouloir « ... résorber les écarts qui ont pu naître de cette crise sanitaire, ce qui implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée (aide aux devoirs, accompagnement renforcé, ...) » et « pour ce faire, 4 fois plus d'heures supplémentaires effectives sont mobilisées sur l'année civile 2020 », l'organisation de la répartition de ces **HSE** que vous avez décidé rendait la mise en oeuvre extrêmement compliquée.

En effet, en refusant de distribuer dès la rentrée « un volume d'attribution minimum ... fixé par établissement » pourtant prévu par la note de service - et prescrite par le Snetap-FSU - vous avez bloqué la première phase d'utilisation de ces HSE Covid. En effet les emplois du temps, les organisations des services, les progressions ... mis en place dès les premiers jours de la rentrée n'ont pas pu prendre en compte ces HSE dont les équipes ne connaissaient le montant, ... voire l'existence.

Ensuite, pour la deuxième phase, quand les autorités académiques ont demandé aux établissements le recensement des besoins pour le 1er trimestre de l'année scolaire et de faire remonter leurs demandes... certaines équipes n'étaient pas en mesure de se réunir, voire n'étaient pas informées de la demande.

Bien évidemment cette demande tardive et en décalage avec la rentrée n'a pas permis de recenser les besoins réels des élèves.

Ainsi le déploiement annoncé, pour la période de septembre à décembre, d'une somme conséquente de 160 000 heures supplémentaires effectives pour "accompagner" le retour à l'école pour tous et toutes les élèves ne pouvait être satisfaisant.

Au final, le résultat du déploiement de ce dispositif, présenté lors des réunions de plusieurs [CTREA](#), est de toute évidence un fiasco.

Il semble que dans certains établissements aucune demande n'a été faite, qu'aucune réunion des équipes pédagogiques n'a eu lieu. Il semble également que certains lycées se voient attribuer moins de 20h.

A ce stade, alors que les établissements devaient rendre leur copie hier, il semble qu'au plus 50 000 heures seront consommées pour l'aide aux élèves. Un chiffre qu'il faut sans doute voir à la baisse puisqu'une partie de ces HSE sera consacrée au financement de la compensation de l'AP en STAV et que certaines heures seront parfois utilisées pour financer des remplacements d'enseignant.es.

Une situation incompréhensible dans le contexte actuel et au regard du passif pédagogique avéré du dernier trimestre de l'année scolaire.

Le Snetap-FSU ne peut se satisfaire d'une telle situation et vous demande donc :

- **d'attribuer dès aujourd'hui et sans distinction, un montant minimum à chaque établissement,**
- **de relancer la campagne HSE Covid et d'étaler ce dispositif sur toute l'année scolaire,**

- de réaliser un état des lieux qui soit présenté en [CTREA](#) et en [CTEA](#).

Enfin nous souhaitons également, dès la fin d'année scolaire, des adaptations pédagogiques des programmes, des examens estimant que l'année scolaire 2020-2021 ne pourrait être une année scolaire « normale ».

Nous demandons donc que l'Inspection de l'Enseignement Agricole réponde enfin aux adaptations pédagogiques des programmes, voire des examens qui sont et seront nécessaires.

Veillez croire, Madame la Directrice Générale, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint Snetap-FSU

Yoann VIGNER
Secrétaire National Snetap-FSU